

Traité d'Arithmétique aux Jetons. Par F. Legendre, Arithméticien.

ATTENTION: CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA

CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire: 1979.00366

Auteur(s): F. Legendre

Type de document : livre scolaire Éditeur : Knapen (André) (Paris) Imprimeur : Knapen (André), Paris

Période de création : 3e quart 18e siècle

Date de création : 1760 (vers)

Description: Cahier cousu, couverture papier bleu. L'initiation au calcul se fait à l'aide de jetons, selon le procédé ancien de l'abaque ou du boulier. L'opération posée à droite est une

soustraction: 7897 - 3676 = 4221.

Mesures: hauteur: 160 mm; largeur: 96 mm

Notes: Paginé de 497 à 528.

Mots-clés : Calcul et mathématiques **Filière** : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 32 Mention d'illustration

ill.

produit la somme de deux cens dix-huit livres quinze sols sept deniers, qui est la somme totale qui vous a été proposée de calculer aux Jetons, comme vous le pouvez remarquer à la somme de la IX Figure.

DELASOUSTRACTION.

Seconde Regle.

Définition. Soustraire est ôter une petite somme d'une grande, & en donner le reste.

N veut ôter d'une somme qui contient vingtquatre, celle de quatorze, la Soustraction étant faite, il restera dix, qui est la somme ou le reste qu'on demande; si on ajoute le reste dix avec les quatorze, les deux sommes feront ensemble celle de vingt-quatre, qui est la preuve.

Pour faire cette Regle, il faut commencer d'abord à posser l'Arbre de Numération, comme il l'a

Pour faire cette Regle, il faut commencer d'abord à poser l'Arbre de Numération, comme il l'a été à la Regle d'Addition, qui fera connoître tous les degrés dudit Arbre, qui sont toujours les mêmes dans toutes les Regles de l'Arithmétique aux Jetons.

On commence à poser la somme qui est due à main gauche & près de l'Arbre de Numération ; la somme qui a été payée se pose auprès ; & la somme qui reste à payer est posée à main droite , comme la X. Figure le démontre.

On suppose qu'il est dû à une personne la somme de sept mille huit cens quatre-vingt dix-sept livres, sur cette somme on lui a payé trois mille six cens soixante & seize livres; on demande combien il reste à lui payer.

Pour soustraire la somme qu'on a payée de la somme qui étoit due, on commence à ôter par le haut

L RS JETONS.

X. Figure.

513

de l'Arbre à main gauche, & on dit, qui de sept mille en paie trois, reste quatre qu'on pose à main droite, sur le degté des mille; puis on dit, qui de huit cens en paie six, reste deux, qu'on pose encore à main droite, sur le degré des centaines: Ensin, on dit, qui de sept en paie six, reste un, qu'on pose à main droite, sur le degré des nombres. Après avoir